

Informations communales – Février 2018

90 ans de Mme Suzanne Vauthey

En date du 6 janvier 2018, une délégation du Conseil communal a rendu visite à Mme Suzanne Vauthey afin de fêter son 90^{ème} anniversaire. Le Conseil communal lui adresse tous ses vœux de santé et de bonheur.



Nouveaux citoyens suisses

Mme Denise Coates et M. Alexander Coates ont formulé une demande de naturalisation ordinaire et ont obtenu la nationalité suisse. Le Conseil communal leur adresse ses sincères félicitations.

Encore plus de trains et de bus - Nouveaux horaires 2018

Trains :

- Les InterRegio Genève Aéroport – Genève – Nyon – Morges – Lausanne – Fribourg – Bern – Lucerne s'arrêtent à Palézieux et Romont et remplacent les RegioExpress Palézieux – Romont- Fribourg – Bern
- Sur le tronçon (Montbovon) - Bulle – Châtel-St-Denis – Palézieux, cadence 30 minutes aux heures de pointe la semaine et desserte prolongée d'une heure en semaine et deux les week-ends
- Les deux lignes combinées S8 et S9 du RER Vaud offrent une cadence d'un train chaque 30 minutes en semaine pour toutes les localités de Payerne à Palézieux, en soirée et le week-end, un train par heure. En semaine, deux relations par heure vers Lausanne, une fois sans changement, une fois avec correspondance rapide à Palézieux.

Bus:

213 Vevey – Châtel-St-Denis et 216 Vevey – Bossonnens

Cadences optimisées et améliorations des correspondances à Châtel-St-Denis, Bossonnens et Vevey.

481 Palézieux – Attalens

Adaptation des horaires et introduction d'une desserte le week-end

De plus amples renseignements figurent sur notre site internet sous «actualités»

Déchetterie du Grivaz – Jours de fermeture pour l'année 2018

La déchetterie sera fermée les jours suivants :

- Lundi 2 avril 2018 (lundi de Pâques)
- Lundi 21 mai 2018 (lundi de Pentecôte)
- Mercredi 1^{er} août 2018 (Fête nationale)
- Lundi 17 septembre 2018 (Lundi du Jeûne)
- Mercredi 26 décembre 2018
- Mercredi 2 janvier 2019

Le samedi de Pâques (31 mars 2018), la déchetterie sera ouverte. En dehors de ces dates, l'horaire reste inchangé.

Agence AVS

Nous rappelons aux personnes concernées durant l'année par l'AVS, qu'une demande de rente vieillesse doit être complétée au minimum 3 mois avant de toucher une rente. Si l'un des conjoints est déjà au bénéfice d'une rente, la demande doit être également présentée pour l'autre conjoint. Les personnes passant du statut d'employé à indépendant doivent compléter le questionnaire pour personnes exerçant une activité lucrative indépendante. Les personnes qui n'exercent pas d'activité lucrative (notamment les étudiant(e)s, les invalides, les malades, les personnes préretraitées, veufs ou veuves, etc..) doivent régler une cotisation minimale dès le 1^{er} janvier de l'année qui suit celle au cours de laquelle elles accomplissent leur 20^{ème} année et jusqu'à 65 ans

pour les hommes et 64 ans pour les femmes. Les formulaires peuvent être obtenus au bureau communal ou sur le site de la Caisse cantonale de compensation.

Informations sur les impôts pour les jeunes

Le site internet www.impots-easy.ch a pour objectif d'informer les adolescents sur le thème de la fiscalité. Tôt ou tard, les jeunes sont confrontés à leur première déclaration d'impôt. Pour beaucoup, ça n'est pas si simple et cela se comprend. Sur le site web, les jeunes peuvent se confronter directement au thème de la fiscalité. Les pages d'information expliquent la problématique complexe des impôts d'une façon simple. Les jeunes peuvent évaluer ce qu'ils auront appris au moyen de contrôles de connaissances. Pour diminuer l'appréhension et la retenue envers les impôts, les jeunes peuvent remplir de manière interactive et ludique une déclaration d'impôts.

Informations relatives à la qualité de l'eau

Nous vous communiquons ci-dessous les résultats des analyses effectuées par l'AVGG :

Volume d'eau distribué en 2017 : 1'020'061 m³

| | |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée | Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés. |
| Dureté totale de l'eau en degrés français | La dureté totale de l'eau est d'environ 22.7°f ± 0.9 |
| PH | 7.5 |
| Teneur en nitrate | La teneur en nitrate est de 4 + 0. Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l. |
| Provenance de l'eau | Charmey : « Pont du Roc » (eau de nappe) Grandvillard : (eau de nappe) Remaufens : « source Mology » |